



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018**

Le **jeudi 27 septembre 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 septembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

**Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

**Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile GALHAUT à Daniel ROUSSEL, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Sophie LOQUIN à Hubert LUCAS, Robin DAVID à William GUILLARD, Amandine TAVARES GOMES à Cécile JOURDAINNE, Jean Marie ALINE à Vincent SGARLATA, Juanita AUGUSTIN à Patricia LEFEBVRE

**Absent(s) non excusé(s):**

Christian LETEURTRE

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur PETIT est nommé secrétaire de séance.

-----

**BUDGET PRIMITIF VILLE - DECISION MODIFICATIVE N° 3 - CM/18/092**

**A l'unanimité**, le conseil municipal approuve la décision modificative n°3 comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Désignation	Dépenses	Recettes	Commentaires
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
D 6455-020 (Ch.012) : Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00 €		Régularisation cotisation assurance du personnel SOFAXIS
R 6459-020 (Ch.013) : Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		33 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>33 000,00 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	

Pour information, le solde des dépenses imprévues après D.M N° 3 est de :

022-020 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 134 400,35 €

020-01 : Dépenses imprévues d'investissement : 200 000,00 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

### **APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 02 JUILLET 2018 - CM/18/093**

**A l'unanimité**, le conseil municipal

ARTICLE 1 : Décide d'approuver le rapport de la CLETC du 02 juillet 2018 joint en annexe

ARTICLE 2 : En vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la commune.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine-Maritime, à Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie.

ARTICLE 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

## ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES - CM/18/094

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 98,95 €.

Exercice concerné	Montant
2016	9,75€
2016	42,25 €
2017	46,95 €
Total	98,95 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

---

## CONVENTION FINANCIERE DE REPRISE DU COMPTE EPARGNE TEMPS DE MME FLAQUET EMILIE AVEC AMIENS METROPOLE - CM/18/095

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention financière de reprise du Compte Epargne-Temps de Madame FLAQUET Emilie avec Amiens Métropole et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**FIXATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE POUR DES SORTIES FAMILLE SANS DROIT D'ENTREE MAIS NECESSITANT UN DEPLACEMENT DANS L'AGGLOMERATION ROUENNAISE - CM/18/096**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer la participation forfaitaire de 2 € par adhérent lors de sorties famille sans droit d'entrée mais nécessitant un déplacement dans l'agglomération rouennaise.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**APPEL A PROJET RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP76) : DEMANDE DE SUBVENTION 2019 - CM/18/097**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents 76 dans le cadre des actions du Centre Social la Zertelle.

**D'ENGAGER** à inscrire au budget les crédits nécessaires à l'ensemble de l'opération,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR PERISCOLAIRE ET DE DIX POSTES D'ANIMATEURS DANS LE CADRE DE LA REFORME DU PASSAGE A QUATRE JOURS DANS LES ECOLES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - CM/18/098**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer onze postes d'adjoint d'animation à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) et d'adopter la modification comme suit :

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Dont : Temps plein complet
<b>Adjoint d'animation</b>	C	16 (+11)	0

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES D'ACCUEIL AU CENTRE AQUATIQUE "AQUALOUP" DE LA VILLE DE CANTELEU POUR DES SEANCES DE NATATION EN DIRECTION DES ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRES - CM/18/099**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention définissant les modalités d'accès au centre aquatique « Aqualoup ».

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**CONTRAT DE CESSION A TITRE GRATUIT DES DROITS D'AUTEUR DE L'ASSOCIATION « LA POCHE ROSE » - CM/18/100**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver le contrat de cession des droits d'auteur de l'association « La Poche Rose » en faveur de la commune, pour l'ensemble de ses photographies prises lors des « Estivales de la Saint-Jean ».

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE LEO LAGRANGE ENTRE LA COMMUNE DU TRAIT ET LA COMMUNE DE RIVES EN SEINE - CAUDEBEC EN CAUX - CM/18/101**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition entre la commune du Trait et la commune de Rives en Seine, (Caudebec-en-Caux).

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**CONVENTION D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES (ADICO) - CM/18/102**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire, de l'autoriser à signer tout document afférent à l'adhésion à l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) (adhésion 2018 : 58€ HT) et de signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par l'ADICO.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL ALIMENTAIRE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL - CM/18/103**

**A la majorité (par 23 voix pour et 4 voix contre ; abstention : 0),** le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à l'autorisation d'ouvertures dominicales, en journée complète, formulée par l'enseigne Carrefour Market pour les dates suivantes :

- Dimanche 22 décembre 2019
- Dimanche 29 Décembre 2019

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 23 contre: 4 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE "ZERO PHYTO" - LABELISATION FREDON - CM/18/104**

**A l'unanimité,** le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter la demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**ADOPTION DES ENGAGEMENTS COP 21 PAR LES COMMUNES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE - CM/18/105**

**A l'unanimité**, le conseil municipal approuve la contribution de la ville du Trait à la transition énergétique et climatique de la Métropole Rouen Normandie en planifiant la mise en œuvre des engagements COP 21 et autorise Monsieur le Maire à signer ces engagements inscrits dans l'Accord de Rouen pour le Climat, pour la commune, le 29 novembre 2018.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UN MARCHE PUBLIC EN PERFORMANCE ENERGETIQUE EN ELECTRICITE AVANT LE DEBUT DE LA PROCEDURE - APPEL D'OFFRES - CM/18/106**

**A l'unanimité**, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du marché public de fourniture d'électricité et des prestations liées à l'exploitation des installations électriques et autorise Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que l'ensemble des actes afférents audit marché.



Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR UN CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE EN ELECTRICITE ENTRE LA VILLE DU TRAIT ET LE CCAS DU TRAIT - CM/18/107**

**A l'unanimité**, le conseil municipal approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville du TRAIT et le CCAS du TRAIT portant sur un contrat de performance énergétique en électricité.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**ADHESION DE LA VILLE DU TRAIT A LA CONVENTION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE PORTEE PAR LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE EN LIEN AVEC EDE COLLECTIVITE - CM/18/108**

**A l'unanimité**, le conseil municipal approuve la signature d'un accord de regroupement, dont le modèle peut être transmis sur demande, dans le cas où la commune souhaite valoriser des CEE générés :

- par des opérations engagés, et non terminées, avant la signature de l'acte de partenariat,
- ou par des opérations réalisées avant la signature de l'acte de partenariat mais réceptionnées depuis 10 mois maximum,

**DECIDE** d'approuver la convention de partenariat avec la société Économie d'Énergie, relatif à valorisation de CEE, proposée dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole Rouen Normandie.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) - CM/18/109**

A l'unanimité, le conseil municipal, prend acte, à l'issue des échanges, et au regard de l'évolution de l'objectif de modération de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour l'habitat tel qu'affichée dans le document annexé, de la tenue du débat sur le PADD du PLUi de la Métropole Rouen –Normandie.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 0 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 27

-----

**CESSION DE TERRAIN ZAC DE LA HAUTEVILLE - LOT N°82 - CM/18/110**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver la cession de la parcelle cadastrée AP n°223 et AN 509 d'une contenance totale de 746 m<sup>2</sup> au prix de 65 000 € à Madame Mélanie LEFRANCS et Monsieur Aurélien TASSEL.

DIT que la cession devra intervenir au plus tard dans les 6 mois qui suivent la présente délibération ; qu'à défaut, la parcelle sera proposée de nouveau à la vente.

DECIDE DE MANDATER un Notaire à l'effet d'établir l'acte de vente correspondant, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	28	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait, le 4 octobre 2018

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

